

AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie

13, Rue des Bossons - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil

AYA Info - No 134

Genève, le 3 novembre 2020

"AYA Info" est en ligne sur deux sites Internet : Humanitaire.ws et MCI

Conformément à ce qui a été annoncé dans le bulletin No 123, cette édition est la reprise des notes publiées dans le blog que la « Tribune de Genève » nous a invités à tenir dans son édition électronique. Ces notes, et les précédentes, sont consultables avec ce lien :

<http://bcomoli.blog.tdg.ch>

Note du 13 septembre 2020 :

Brésil : la mort violente d'un défenseur des peuples isolés



Le 9 septembre, Rieli Franciscato (56 ans), un indigéniste de renom est décédé - selon les premières informations diffusées dans la presse - après avoir reçu une flèche en pleine poitrine. Une flèche vraisemblablement tirée par un membre d'un groupe d'indiens dénommés « *Isolés du Cautário* » dans la Terre Indigène (TI) [Uru-Eu-Wau-Wau](#), sur la commune de Seringueiras (État de Rondônia). Fonctionnaire de la Fondation Nationale de l'Indien – FUNAI, il était le coordinateur du « Front de protection ethno-environnemental des indiens isolés » - FPE de cette TI. Il était présent en forêt en raison d'un probable conflit entre ces indigènes et la population avoisinante.

Le Coordinateur général des Indiens isolés et de récent contact de la FUNAI, Ricardo

Lopes Dias* lui a [rendu hommage](#) : « *Rieli a consacré sa vie à la cause indigène. Avec trois décennies de service fournis dans la région, il laisse un immense héritage pour la protection de ces peuples* ».

Dans une [note commune](#) du 10 septembre, la Coordination des Organisation Indigènes de l'Amazonie Brésilienne – COIAB, l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB et l'Observatoire des Droits Humains des Peuples Isolés et de Récent Contact – OPI, ont exprimé publiquement leur peine, mais aussi de tenter une explication : Ce groupe isolé que Rieli suivait directement depuis une dizaine d'années, n'avait jamais présenté un comportement violent : « *Sans l'ombre d'un doute ce peuple ne savait pas qu'il s'attaquait à un allié* ». Les « *Isolés du Cautário* » sont les survivants des massacres qui se sont produits depuis les années 80 quand le gouvernement militaire a commencé un processus de colonisation dans la région avec la construction de routes, forçant le contact ce qui a conduit à l'extermination de nombreux groupes indigènes. L'APIB rappelle encore qu'à sa demande, au début du mois d'août dernier**, elle a obtenu du Tribunal Suprême Fédéral – STF qu'il contraigne le Gouvernement à mettre en place un plan de lutte contre le Covid-19 pour protéger les peuples indigènes. Elle n'a pas obtenu du STF qu'il ordonne le retrait des

envahisseurs de plusieurs TI, dont la TI Uru-Eu-Wau-Wau. Les signataires rappellent également que « *Ces dernières années Rieli avait dénoncé le mauvais fonctionnement des FPE et demandé des améliorations. Il avait prophétisé de grandes tragédies comme celle qui lui est arrivée, cela en raison de l'avancée de la déforestation dans la région et de la destruction progressive de la FUNAI actuellement aux mains de ruralistes arriérés et de missionnaires extrémistes* ». La note intitulée « *Rieli Franciscato, va en paix ! Nous continuerons ta lutte !* » exprime la volonté des organisations indigènes de poursuivre leur résistance.

Le 11 septembre, le Ministère Public Fédéral – [MPF de Rondônia](#) demande à la population de Seringueiras d'appeler la police ou la Funai pour le cas où des indiens isolés se manifesteraient ; de ne pas les approcher, ni les menacer et encore moins les agresser. Et de rappeler que récemment, des peuples isolés ont été repérés sur des propriétés rurales, probablement à la recherche de nourriture ou d'instruments domestiques pour aider à la chasse. Éventuellement poussés à s'installer hors de leur territoire en raison de la pression causée par des invasions illégales...

*Voir la [note du 9 février 2020](#) / ** Voir la [note du 8 août 2020](#).

Photo : Capture d'écran, Rieli Franciscato lors d'une [interview accordée](#) en 2014 au Service de communication de la FUNAI.

Note du 22 septembre 2020 :

Amazonie péruvienne : le pétrole tue encore !

Dans la soirée du 8 août dernier, un affrontement entre indigènes Kukama et forces de l'ordre ont fait trois morts et onze blessés parmi les « *nativos* », et cinq blessés chez les policiers. Les heurts ont eu lieu dans la localité de Bretaña, située dans la Province de Requena, Département de Loreto, en Amazonie péruvienne. Plus exactement à proximité des installations du « Lot 95 » exploité depuis plusieurs années par l'entreprise pétrolière nord-américaine [PetroTal](#). Les indigènes étaient là pour exiger que l'entreprise et le gouvernement répondent à leurs demandes devenues pressantes en raison de la pandémie du Covid-19. Les revendications des communautés indigènes sont portées par l'Organisation Régionale des Peuples Indigènes de l'Orient – [ORPIO](#). Celle-ci a dressé un tableau montrant les différences de conditions de vie sur la plateforme pétrolière et dans les communautés indigènes avoisinantes.

Les travailleurs de l'entreprise disposent de l'électricité 24/24 h, de l'eau potable, d'une citerne et d'évacuation des eaux usées, mais aussi d'un service médical permanent et de diverses infrastructures. Ils ont pu travailler pendant la quarantaine en raison d'un décret d'urgence. (Ils n'ont arrêté le travail que le 10 août quand l'entreprise a suspendu son activité en raison des événements).

De leur côté, les communautés ne disposent de l'électricité que 4 heures par jour, l'eau à laquelle elles ont accès est polluée. Il n'y a pas de service de santé. Les travaux relatifs aux infrastructures ne sont pas terminés. Elles ont respecté la quarantaine sans aide sociale, sans médicaments. (Elles ont connu un nombre élevé d'infectés par le covid-19). Elles veulent avoir l'électricité 24/24h, disposer d'un réseau d'eau potable, la réalisation d'un hôpital rural interculturel et la création d'un fonds économique de 10% de la valeur de la production de pétrole pour la mise en œuvre de projets de sécurité alimentaire et d'assainissement.

L'affrontement de ce début août, même si - heureusement - le bilan est moins lourd, a rappelé le [conflit de Bagua](#) du 5 juin 2009 au cours duquel 33 personnes avaient trouvé la mort. Il avait opposé la Police Nationale et des membres des communautés indigènes. Cela concernait

déjà l'exploitation des ressources locales et la consultation des autochtones qui veulent pouvoir bénéficier d'une partie au moins des retombées de cette activité.

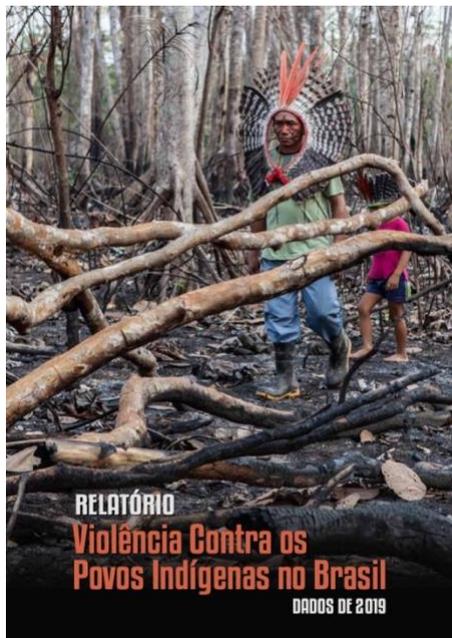
Les organisations indigènes l'Amazonie péruvienne ont maintes fois documenté la pollution des sols et des rivières causées par les fuites des oléoducs. Elles réclament une action gouvernementale décisive depuis plusieurs années*. Leurs démarches commencent à porter des fruits : le 27 août dernier un [décret présidentiel](#) a approuvé un très volumineux « [Plan pour combler les lacunes](#) » dont souffre la population du Département de Loreto, cela en raison de l'exploitation pétrolière. Y sont énumérées de nombreuses actions qui devraient être mises en œuvre dans les six prochaines années. Un plan évalué à 6 milliards de Soles (plus de 1,58 milliards de CHF). Les organisations indigènes devraient être associées à sa mise en œuvre... Elles souhaitent être davantage impliquées lors de son élaboration... Compte tenu du passé, elles auront surtout à veiller de très près à son application !

*Voir sur ce blog les notes du [20 janvier](#) et [15 juin 2012](#), [10 mai 2013](#), [8 septembre 2014](#), [25 avril 2015](#), [1^{er} mars 2017](#) et [13 mai 2019](#).

PS 1 : Cette note a été rédigée avec le précieux concours d'Aurélien Stoll, Secrétaire du [Mouvement pour la Coopération Internationale](#) / Genève – MCI. Il a vécu en Amazonie péruvienne et accompagne les projets de ce Mouvement en collaboration avec les organisations indigènes de cette région.

Note du 9 octobre 2020 :

Brésil : augmentation des violences contre les peuples indigènes en 2019



La forte augmentation des atteintes au patrimoine des peuples indigènes est soulignée dans le [rapport annuel](#) publié le 30 septembre à Brasilia, par le Conseil Indigéniste Missionnaire* - CIMI. Il s'agit d'un document qui recense les différentes formes de violence subie par les peuples indigènes du Brésil au cours de 2019 qui est la première année de l'ère Bolsonaro. Cette progression de la violence concerne 16 des 19 catégories recensées par le Conseil.

Dans le premier chapitre consacré à la « violence contre le patrimoine », les cas « d'invasions et exploitation illégales des ressources naturelles et dommages divers au patrimoine » sont passés de 109 en 2018 à 256 en 2019. Il a été observé 35 « conflits territoriaux » alors qu'il n'y en a eu que 11 en 2018. Le deuxième chapitre traite de la « violence contre la personne » : les cas sont passés de 110 en 2018 à 276 en 2019. Les « menaces de mort » ont quadruplé : 8 en 2018, mais 33 l'année dernière.

Heureusement, le nombre d'assassinats a baissé : « seulement » 113 en 2019, alors qu'il en avait été dénombré 135 en 2018. Le troisième chapitre aborde la « violence par omission du pouvoir public » : 142 cas en 2018 et 267 en 2019. Les carences sont particulièrement sensibles dans les domaines de la santé et de l'éducation. Les suicides ont été plus nombreux : 101 en 2018 et 133 en 2019. La mortalité infantile a progressé : 591 cas en 2018 pour 825 en 2019 !

La présentation du rapport est signée de Dom Roque Paloschi, président du CIMI et archevêque de Porto Velho (État de Rondônia). Il relève notamment que « *Les violations des droits de l'homme au Brésil sont inacceptables et nous ne pouvons pas fermer les yeux. Nous*

ne pouvons pas garder le silence car nous serions complices d'une dévastation irréversible. Nous serions associés à l'extermination des peuples. Nous ne pouvons pas dormir paisiblement en voyant tant de souffrance. Des limites doivent être imposées. C'en est assez ! » Plusieurs membres et conseillers du CIMI présentent le contexte politique dans lequel se trouvent les peuples indigènes au cours de cette année déjà marquée par les incendies et la déforestation qui dévastent l'Amazonie.

Une nouveauté cette année : une synthèse du rapport a été publiée en allemand, anglais, espagnol, [français](#) et italien.

La Constitution brésilienne qui définit les droits des peuples indigènes a été adoptée le 5 octobre 1988. Les Constituants avaient alors donné cinq ans au gouvernement pour démarquer la totalité des Terres Indigènes du pays... Un travail loin d'être terminé. Et l'actuel Président de la République se refuse à donner suite à cette obligation constitutionnelle...

*L'organisme de la Conférence Nationale des Évêques du Brésil – [CNBB](#) en charge des questions indigènes.

Illustration : Première de couverture du rapport. Photo Denisa Sterbova. En août 2019, un incendie provoqué par des fazendeiros a dévasté partiellement la Terre Indigène Valparaíso revendiquée depuis 29 ans par le peuple Apurinã. Territoire situé dans la municipalité de Boca de Acre (État d'Amazonas).

PS 1 : Pour les années précédentes, voir sur ce blog les notes du [17 octobre 2019](#), [17 novembre 2018](#), [16 novembre 2017](#), [4 novembre 2016](#), [28 septembre 2015](#), [17 septembre 2014](#), [2 septembre 2013](#), [14 septembre 2012](#), [9 septembre 2011](#) et [3 août 2010](#)

Note du 19 octobre 2020 :

Les incendies et la déforestation entraînent des réactions au Brésil et au-delà

Les médias ont largement fait écho aux incendies et à la déforestation qui ravagent l'Amazonie et le Pantanal (la plus grande zone humide de la planète). Les liens de ces phénomènes avec l'agrobusiness ont été rappelés à diverses reprises. La situation en Amazonie a suscité des réactions, des prises de positions variées dont on trouvera quelques exemples ci-dessous.

Le 18 septembre, le Général Heleno, chef du Cabinet de la Sécurité Institutionnelle à la Présidence du Brésil a [publié une note](#) sur les réseaux sociaux. Il dit que l'Articulation des peuples Indigènes du Brésil - APIB et une de ses leaders, Sônia Guajajara commettent un crime de lèse-patrie : « *L'APIB est derrière le site defundbolsonaro.org pour diffuser des fake news contre le Brésil, imputer les crimes environnementaux au président de la république et appuyer les campagnes internationales de boycott des produits brésiliens.* » L'Articulation [rejette cette accusation](#). Selon elle « *... le plus grand crime qui nuit à notre patrie est l'incapacité du gouvernement à empêcher la destruction de nos biomes, de nos zones protégées, les incendies, l'accaparement des terres, la déforestation, l'invasion de nos terres et le vol de nos richesses.* »

Le 22 septembre, lors de l'ouverture de la 75^e Assemblée Générale de l'ONU, le président brésilien a [défendu la politique](#) économique et sanitaire qu'il conduit dans son pays pour faire face au Covid-19. À propos des incendies qui dévastent la forêt : « *Notre forêt est humide et ne permet pas la propagation du feu en son intérieur. Les incendies arrivent pratiquement, dans les mêmes lieux, dans la zone Est de la forêt, où le caboclo* et l'indien brûlent leurs champs à la recherche de leur survie dans les zones déjà déboisées.* » Le jour même l'Articulation des Peuples Indigènes du Brésil - APIB a adressé une [interpellation](#) au Tribunal Suprême Fédéral - STF pour que « *le Gouvernement explique à la justice les mensonges qu'il a communiqué à l'ONU et les attaques faites aux peuples indigènes.* »

La situation inquiète au-delà du Brésil

En juin dernier, l'association française [Envol Vert](#) a publié [un rapport](#) intitulé « *Groupe Casino éco responsable de la déforestation # double jeu* ». L'étude, sous-titrée « *Rapport bœuf* », porte sur le Brésil et la Colombie, pays où le groupe a des fournisseurs en viande bovine et des filiales de distribution. Le document a été adressé à la direction stéphanoise du groupe qui [répond](#) «... *le plan de vigilance publié par le groupe Casino est conforme avec les obligations telles que définies par la [loi française](#) (No 2017-399) du 27 mars 2017* ». Une dizaine d'ONG dont la Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie Brésilienne – COIAB, sont associées à la démarche. Mis en demeure [le 21 septembre](#), le groupe Casino a trois mois pour répondre.

La politique environnementale de plusieurs pays latino-américains a eu un écho dans les rangs du Parlement européen. Le 7 octobre, lors de la discussion du rapport annuel 2018 sur la mise en œuvre de politique commerciale commune, le Parlement a adopté [une résolution](#) dont un paragraphe (No 36) concerne l'accord de libre-échange négocié par l'Union Européenne avec le Marché Commun du Sud – Mercosur**. La conclusion est claire, celui-ci « *ne peut pas être ratifié en l'état* ». La France avait déjà manifesté son opposition à l'accord en 2019.

En guise de rappel, la Suisse, dans le cadre de l'Association Européenne de Libre Échange – AELE (Suisse, Norvège, Lichtenstein et Islande) a conclu un accord à la fin du mois d'août 2019. Accord déposé au parlement fédéral également contesté par des parlementaires et par plusieurs ONG.

Les nombreux appels à protéger les forêts seront-ils entendus ? À suivre...

*Caboclo > métisse blanc/indien

**Le Marché Commun du Sud – Mercosur, concerne l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et plusieurs pays associés.

Note du 2 novembre 2020 :

Brésil : Les Indigènes plus nombreux à se présenter aux élections municipales

Les 15 et 29 novembre prochains les citoyens brésiliens sont appelés à élire, pour les quatre ans à venir (2021-2025), les membres des conseils municipaux, les maires et adjoints des 5'568 communes du pays. Le [Tribunal Supérieur Électoral](#) – TSE a déjà publié un état des candidatures. Au 30 octobre, il a été saisi de 557'345 demandes de candidatures, contre 496'927 lors du dernier scrutin de 2016*, soit une augmentation de 12 %.

Au Brésil, les postulants déclarent eux-mêmes appartenir à l'une des cinq catégories (couleur/race) utilisées par le très officiel Institut Brésilien de Géographie et de Statistique – [IBGE](#) : jaune, blanc, indigène, mulâtre ou noir. Dans le pays, lors du recensement de 2010, les indigènes représentaient environ 0,4 % de la population totale.

Pour ces prochaines élections, le TSE a reçu 2'215 candidatures « Indigènes », soit 0,40 % du total. (En 2016, il y en avait eu 1'715 soit 0,35%). En nombre absolus (+ 500), l'augmentation du nombre de candidatures indigènes est de 29 %.

Parmi celles-ci, 729, soit un tiers, sont des femmes. Les tranches d'âge les plus représentées sont les 30-39 ans (674 ou 30,5 %), les 40-49 ans (752 ou 33,9 %). La moitié des candidatures (1'113) concerne des municipalités de l'Amazonie légale**. La grande majorité (2'099), postule pour un poste de Conseiller municipal. Une quarantaine vise une place de maire et 76 de maire-adjoint. Les candidats indigènes se présentent sur des listes de 32 partis politiques différents. La plus grande partie, 835, appartiennent à des partis connus pour soutenir le gouvernement. Les partis d'opposition sont choisis par 489 candidats ; dont le plus grand nombre, 264, sous l'étiquette du [Parti des Travailleurs](#) – PT. Le parti [REDE](#) de [Joênia](#)

[Wapichana](#) – la première femme indigène de l’histoire du Brésil à être élue députée - est choisi par 78 candidats. Et le Parti Socialisme et Liberté - [PSOL](#), le parti sous lequel [Sônia Guajajara](#) avait présenté sa candidature à la Vice-présidence de la République est choisi par 46 candidats. À propos de cette diversité, dans le texte de [lancement de la campagne](#), l’Articulation des Peuples Indigènes du Brésil – APIB fait remarquer que « *La réalité de la politique partisane, surtout dans les milliers de municipalités distantes des centres urbains, est bien distincte des contextes des grandes capitales. Beaucoup d’alliances locales peuvent relever de contextes différents des visions politiques au niveau national.* » Dans le [Manifeste](#) qu’elle adresse aux peuples, organisations et leaders indigènes, l’APIB affirme vouloir renforcer la démocratie : « *Nous avons, nous peuples indigènes, à occuper ces espaces pour développer une véritable démocratie représentative, participative et populaire...* » Plusieurs sites*** appuient déjà les candidatures indigènes. À suivre !

*Voir sur ce blog, la note du [17 octobre 2016](#)

**L’Amazonie légale est composée de neuf États : Acre, Amazonas, Amapá, Mato Grosso, Pará, Rondônia, Roraima, Tocantins et une partie du Maranhão.

***Voir [Campanha indígena](#), [Mídia Ninja](#), [Midia India](#) et [Candidate-se](#)